

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 février 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Le point 3 sera traité à 14 heures.*

*Apéritif offert par les Fromagers vaudois à l'issue des débats*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
	2.	Dépôts  Pétitions : (18_PET_009) Carl Kyril Gossweiler « suite à un refus d'accès à un document officiel », (18_PET_010) Japhet Bagilishya « pour une dénonciation de cas de racisme et xénophobie au sein de la justice vaudoise ».  Interpellations : (18_INT_118) Hadrien Buclin, (18_INT_119) Fabien Deillon, (18_INT_120) José Durussel, (18_INT_121) Stéphane Montangero, (18_INT_122) Rebecca Joly, (18_INT_123) Arnaud Bouverat.  Postulat : (18_POS_036) Jean Tschopp.  Résolution : (18_RES_006) Raphaël Mahaim.			
TRAITE	3.	(18_HQU_FEV) Heure des questions orales du mois de février 2018, à 14 heures	GC		
TRAITE	4.	(17_INT_082) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Thierry Dubois et consorts - Quels seront les médecins dentistes engagés pour faire tourner les polycliniques dentaires régionales ?	DSAS.		
TRAITE	5.	(17_INT_086) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claire Richard et consorts au nom du groupe Vert'libéral - Une politique sanitaire dentaire à CHF 100 millions par an minimum ?	DSAS.		
TRAITE	6.	(17_INT_089) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gérard Mojon - Le Conseil d'Etat soutient l'initiative pour le remboursement des soins dentaires ; mais jusqu'où ?	DSAS.		

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	7.	<p>(323) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la partie aménagement du territoire (art. 1 à 79) de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC) (Suite des débats) (1er débat)</p> <p>(1er débat, suite des débats)</p> <p>Al. 4 (nouveau), amdt Courdesse accepté à l'unanimité. Al. 5 (nouveau), amdt Courdesse accepté par 67 oui et 63 non ; au vote nominal, le résultat est infirmé par 67 oui et 68 non. Al. 6 (nouveau), amdt Courdesse refusé par 67 oui, 69 non et 1 abstention ; au vote nominal, le résultat est infirmé par 70 oui, 59 non et 10 abstentions. Al. 7 (nouveau), amdt Courdesse accepté par 120 oui et 16 abstentions. Art. 23 amendé accepté par 89 oui, 36 non et 11 abstentions. Art. 24, al. 1, amdt Lohri accepté par 77 oui, 53 non et 5 abstentions. Art. 24 accepté à une courte majorité. Art. 25, al. 3, amdt maj com accepté à l'unanimité. Art. 25 amendé accepté à la majorité. Art. 26 accepté. Art. 27 accepté à la majorité. Art. 28, al. 2 (nouveau), amdt maj com accepté à l'unanimité. Art. 28 amendé accepté à l'unanimité. Art. 29 accepté à l'unanimité. Art. 30 accepté à l'unanimité. Art. 31, al. 1, amdt Lohri accepté à la majorité ; art. 31 amendé accepté à la majorité. Art. 32, amdt maj com technique (création d'un al. 2 avec la dernière phrase de l'al. 1 accepté à une large majorité. Al. 1bis (nouveau), amdt Jobin accepté par 58 oui, 53 non et 22 abstentions. Art. 32 amendé refusé par 26 oui, 108 non et 22 abstentions. Art. 33 à 37 acceptés. Art. 38, al. 1, amdt technique Courdesse accepté. Al. 1, amdt maj com accepté. Art. 38 amendé accepté à la majorité. Art. 39 accepté. Art. 39a (nouveau), sous-amdt Richard 1 accepté par 114 oui et 16 non ; sous-amdt Richard 2 accepté par 65 oui, 60 non et 5 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 67 oui, 65 non et 2 abstentions. Art. 39a (nouveau) amendé accepté par 67 oui, 62 non et 3 abstentions. Art. 40 à 42 acceptés. Art. 43, al. 2 (nouveau), amdt maj com accepté à la majorité. Art. 43 amendé accepté. Art. 44 à 48 acceptés. Art. 49 et 50 acceptés. Art. 51 : vote d'aiguillage entre la version du tableau-miroir (oui) et l'amdt Buffat (non) : la version Buffat est préférée par 4 oui, 116 non et 6 abstentions. Fin de séance. Reprise des débats lors d'une prochaine séance.</p>	DTE.	Richard C. (Majorité), Labouchère C. (Minorité), Schwaar V. (Minorité)	27/02/2018

## Séance du Grand Conseil

Mardi 13 février 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	8.	(18_INT_117) Interpellation Hadrien Buclin - La jurisprudence fédérale ne permet plus d'amender la possession de cannabis jusqu'à 10 grammes : la police a-t-elle adapté sa pratique ? (Développement)			27/02/2018
RENV-T	9.	(18_POS_035) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts - Pour un suivi plus efficace des mesures visant à ralentir l'effondrement de la biodiversité dans le canton (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			27/02/2018
RENV-T	10.	(18_MOT_018) Motion Marc-Olivier Buffat et consorts - Surpopulation carcérale et manque de places de détention : il y a urgence ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			27/02/2018
RENV-T	11.	(383) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier, au nom de l'Etat de Vaud, la modification du Concordat du 24 mars 2005 sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin) adoptée par la Conférence latine des chefs des départements de justice et police le 26 mars 2015. (1er débat)	DIS.	Blanc M.	27/02/2018
RENV-T	12.	(17_PET_002) Pétition M. H.	DIS	Cardinaux F.	27/02/2018
RENV-T	13.	(17_PET_068) Pétition G. U. - Pétition pour une vindicte tardive de l'incendie intentionnel	DIS, DSAS	Cardinaux F.	27/02/2018
RENV-T	14.	(352) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jacques Haldy et consorts « pour permettre la vente par les communes des biens abandonnés par un locataire expulsé » (15_MOT_063) (1er débat)	DIS.	Jaccoud J.	27/02/2018

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 février 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	15.	(9) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Claudine Wyssa et consorts - Compétence de prononcer une interdiction de périmètre pour les juges de paix de tous les districts	DIS.	Blanc M.	27/02/2018
RENV-T	16.	(351) Exposé de motifs et projet de loi modifiant la loi sur l'exercice des droits politiques du 16 mai 1989 (LEDP) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la Motion Philippe Vuillemin – Dépouillement lors des scrutins fédéraux : tous les citoyens communaux doivent pouvoir participer ! (16_MOT_092) (1er débat)	DIS.	Chollet J.L.	27/02/2018
RENV-T	17.	(17_INT_715) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Sansonnens et consorts - Vote électronique : quelles sont les prochaines étapes ?	DIS.		27/02/2018

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :